

DESCRIPTION DE LA FORMATION des stagiaires issus du concours INTERNE

Objectifs

Centrée sur un processus de professionnalisation, cette formation vise le développement des compétences caractérisant le métier d'enseignant en Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles (EPLFPA).

Destinée à des personnels ayant déjà une expérience professionnelle, elle est fondée sur une logique de parcours de formation individualisé au service d'un projet professionnel.

L'année de stage a pour but de préparer au certificat d'aptitude au professorat et de permettre de construire un projet de formation continue. Ce projet définit les principales compétences à développer en relation avec une analyse du contexte professionnel, les priorités de formation qui en découlent, les ressources qu'il semble possible de mobiliser pour répondre à ces besoins.

Déroulement de la formation durant l'année de stage

La durée de la formation initiale est de **9 semaines** organisées de la manière suivante :

<p>1^{er} regroupement 2 semaines à l'Enfa</p>
<p>3 semaines de stage pédagogique dans un autre établissement que l'établissement d'affectation</p>
<p>2 semaines de formation (modules optionnels) 1 semaine de travail personnel dont les objectifs sont à déterminer avec le responsable de section (pas de déplacements pour cette semaine) <i>Le plan de formation est arrêté avec le responsable de section</i></p>
<p>2^{ème} regroupement 1 semaine à l'Enfa</p>

Le premier regroupement à l'Enfa permet :

- **d'analyser** l'expérience professionnelle antérieure du professeur stagiaire au regard du référentiel de métier d'enseignant en Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles (EPLFPA) pour réaliser un bilan des compétences à développer dans le cadre du parcours de formation.
- **de faire le point** sur le champ couvert par la matière dans les référentiels de l'enseignement agricole, sur ses évolutions et de bénéficier d'apports méthodologiques sur l'organisation, l'animation et l'évaluation de séances d'enseignement ;
- **de fixer** avec les formateurs **les travaux personnels à conduire** durant l'année de stage dans le cadre de la réalisation du dossier de formation ;
- **de préparer le stage pédagogique** : initiation à une méthode d'observation et d'analyse de séances d'enseignement, définition d'objectifs spécifiques de travail en relation avec la définition de vos besoins de formation.

Le stage pédagogique se déroule dans un autre établissement que celui d'affectation auprès d'un conseiller pédagogique volontaire choisi en concertation avec l'Inspection de l'Enseignement Agricole (IAE).

Le lieu de stage est négocié avec le responsable de section à l'arrivée à l'ENFA.

Ce stage pédagogique répond à deux grands objectifs :

➤ **Permettre de perfectionner vos compétences d'enseignant** en observant la pratique du conseiller et en réalisant vous-même des séances d'enseignement dans les classes dont il a la responsabilité. **Le professeur stagiaire doit réaliser 6 à 9 séances d'enseignement durant les trois semaines de stage.** Le conseiller pédagogique assiste à ces séances qui donneront lieu chacune à un entretien permettant d'explicitier les choix pédagogiques effectués et de mener ensemble une réflexion sur une évolution éventuelle de ces choix. Une fiche d'observation pédagogique est fournie lors du premier regroupement à l'ENFA et envoyée au conseiller pédagogique. Elle sert de support à cet échange et permet de dépasser la simple appréciation globale en fondant l'analyse sur un ensemble de critères.

Le stage doit également être l'occasion pour le professeur stagiaire d'une confrontation plus large de son expérience professionnelle antérieure avec celle du conseiller sur l'ensemble de la pratique du métier : organisation de l'enseignement dans différentes filières, fonctionnement de l'équipe pédagogique, mise en œuvre de certaines parties de référentiels qui posent problèmes, suivi des stages, etc. Une attention particulière aux innovations pédagogiques développées dans l'établissement d'accueil.

Le conseiller pédagogique définira avec le professeur stagiaire les différentes activités à conduire pendant ces trois semaines.

➤ **Permettre, en dehors du contexte habituel de travail, de mieux appréhender le fonctionnement global d'un EPLEFPA**, de ses centres constitutifs. Les questions qui émergeront de l'observation de ce nouveau contexte, de l'analyse comparée des systèmes de formation mis en œuvre en lycée, en CFA, CFPPA, doivent renvoyer le professeur stagiaire à l'analyse de sa propre expérience dans son établissement d'affectation.

Les semaines de formation par modules :

➤ **modules optionnels**

Le contenu de ces modules est défini avec le responsable de formation à partir du bilan de l'expérience professionnelle antérieure et des besoins de formation exprimés.

Deux types d'activités sont retenus pour répondre à ces besoins :

- **stage de formation à l'ENFA** choisi à partir d'une offre de modules optionnels qui vous sera présentée lors du premier regroupement ;
- **stage en milieu professionnel.**

➤ **1 semaine de travail personnel**

Cette semaine de travail ne nécessite pas de déplacements à l'ENFA et ne correspond pas à une semaine d'absence de votre établissement.

Ce travail personnel fait l'objet d'une production obligatoire qui sera soumise à évaluation par les formateurs de l'ENFA.

Ce travail est proposé selon trois champs prédéfinis :

- le rôle éducatif de l'enseignement : la co-responsabilisation CPE/Enseignants,
- l'approfondissement disciplinaire,
- la formation C2i2e pour les professeurs stagiaires volontaires.

Le deuxième regroupement à l'Enfa en fin de formation sera consacré à deux types d'activités :

- ➔ la présentation du dossier de formation (cf § suivant) qui formalisera à la fois le bilan de compétences, le projet de formation et les travaux personnels négociés avec les responsables de la formation en section. Quand l'effectif du groupe le permet, ces dossiers font l'objet d'une présentation orale conduisant à une mutualisation des travaux,
- ➔ le suivi d'une séquence de formation sur un thème défini par le responsable de section avec l'ensemble du groupe.

Production demandée

Le professeur stagiaire doit élaborer un dossier d'une quinzaine de pages qui comporte différentes parties :

- ① Une formalisation de son projet de formation portant sur :
 - l'analyse de son expérience professionnelle et de ses compétences,
 - la hiérarchisation des besoins de formation complémentaire,
 - la planification des actions à conduire et l'identification des ressources mobilisables. Ces choix sont argumentés en faisant bien ressortir le projet qui les sous-tend.
- ② La présentation d'une progression portant sur une séquence d'enseignement : but, objectifs, contenus-clés, situations de formation et évaluation. Cette présentation inclut une réflexion didactique permettant d'argumenter les choix effectués.
- ③ Des travaux personnels spécifiques aux différentes sections et définis avec le responsable de formation.